Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 035-213500580-20260907-DELIB20260904-DE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2026

Le sept septembre deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente minutes s'est réuni le Conseil Municipal sous la présidence de Pascal PINAULT, Maire

Etaient présents : – Mmes DE LA VILLEON Laure - JANVIER Cécile (adjointes) - Ms ALIX Jean-Luc - SIMON Ludovic (adjoints) - Mmes GUGUIN Anna - POLET Valérie – LETELLIER Elise - QUENTEL-DELALANDE Céline. – GUILLOU Jeanne-Marie – LEGENDRE Adeline - Ms LEVALLOIS Georges – M. CLARISSE Cyrille - FRISON LECERF Éric - SEVIN Antoine.

Absents excusés : Néant

Absents : Néant

Procurations : Néant

Secrétaire de séance : Céline QUENTEL-DELALANDE

Date de la convocation : 02/09/2026

DELIB20260904

DEVIS PEINTURE EXTERIEUR ET PEINTURE SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Ludovic SIMON, adjoint au maire, expose :

Dans le cadre du projet de rénovation de la mairie et de l'agence postale, il est proposé de procéder à la réfection des boiseries extérieures et du bardage, ainsi qu'à la réalisation de travaux de peinture.

Il est également proposé de procéder à la réfection des peintures intérieures de la salle du conseil municipal.

Conformément aux règles de la commande publique applicables aux marchés de faible montant, une mise en concurrence a été réalisée auprès d'entreprises locales.

Après analyse, la proposition de l'entreprise Decor'In située à Gévezé s'est avérée être la plus avantageuse pour la commune.

Les devis détaillés annexés s'élèvent à :

- 2964,16 € TTC pour la réfection des boiseries extérieures des façades de la mairie et de l'agence postale ;
- 3994,52 € TTC pour la réfection des peintures intérieures de la salle du conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **APPROUVE** la réalisation des travaux de réfection des boiseries extérieures et du bardage des façades de la mairie et de l'agence postale ;

Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 035-213500580-20260907-DELIB20260904-DE

- **APPROUVE** la réalisation des travaux de réfection des peintures intérieures de la salle du conseil municipal ;
- **RETIENT** les devis présentés par l'entreprise **Decor'In** pour un montant total de **6958,68€ TTC** ;
- **AUTORISE** le Maire à signer les devis présentés par l'entreprise Decor'In, ainsi que tous les documents administratifs nécessaires à l'exécution de ces travaux ;
- **DIT** que les crédits nécessaires à ce financement sont inscrits au Budget Primitif de l'exercice 2026, Section de Fonctionnement, au compte 61522.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Suivent les signatures,

Pour copie conforme,

Le Maire

Pascal PINAULT

